Image not found or type unknown

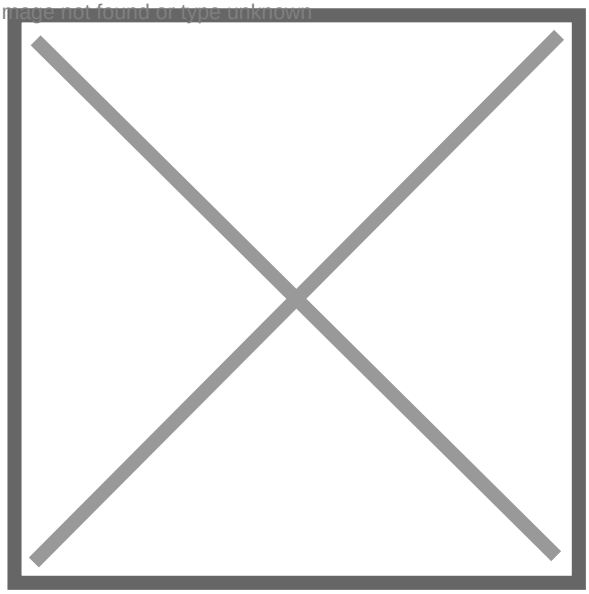

Ma chienne a provoqué un incident

Par **Tarente13**, le **04/06/2013** à **22:32**

Bonsoir,

Un matin en revenant de balade avec ma chienne, j'ai croisé un couple en colline que je connaissais.
Lorsque je leur ai dit bonjour, ma chienne est rentrée en collision avec la femme du couple et lui a donné un coup de museau au niveau de la bouche, elle a eu mal ce qui est normal, mais pas de blessure, pas de sang et pas d'hématome.
Ce couple a ensuite continué sa balade.

Dans la matinée, j'ai téléphoné pour prendre des nouvelles et le mari m'a répondu que tout allait bien, que tout est rentré dans l'ordre.(affaire classée).

Le lendemain le mari m'a téléphoné pour me dire qu'une des dents bougeait.
J'en ai fait part à mon assureur qui m'a dit d'attendre la suite des évènements. cela c'est passé le 23 mai.Entre temps aucune nouvelle
Hier soir vers 22h30 (le 3 juin) on m'a laissé un sms en disant que je devais donner mes coordonnées pour faire une déclaration à l'assurance.

Suite à ce sms, je suis passée voir mon assureur avec une déclaration de sinistre, et il m'a dit que maintenant cela se passait entre assurance.

Je voulais juste savoir du jour ou l'incident c'est passé combien de jour la partie adversaire a le droit de faire sa déclaration auprès de son assurance et vue le délai, est ce que mon assurance couvrira les frais? Parce que rien ne prouve que c'est ma chienne qui lui a fait bougeait sa dent.
Merci pour vos réponses

Par **chaber**, le **20/06/2013** à **08:57**

bonjour

le problème doit être réglé entre les assurances.
Votre compagnie missionnera éventuellement un expert, si nécessaire, pour vérifier les dommages dentaires

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés